Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 6 octobre 2026 à 17 h 30

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Communications de la présidente au public

10.02 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Présentation du budget de fonctionnement 2027

10.04 Communications de la présidente au public

10.05 Présentation du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036

10.06 Communications des conseillers au public

10.07 Période de questions du public

30 – Administration et finances

30.01 Approuver la proposition du budget de fonctionnement 2027 de l'Arrondissement de Verdun. (1267185002)

30.02 Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 49 470 000 $. (1267185003)

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 30.01

2026/10/06
17:30

Dossier # : 1267185002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la proposition du budget de fonctionnement 2027 de l'Arrondissement de Verdun.

Il est recommandé :

1. d'approuver la proposition du budget de fonctionnement 2027 prévoyant un budget en équilibre de 45 633 700 $ au chapitre des revenus et des dépenses;

2. de transmettre ledit budget au comité exécutif, tel que stipulé par la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4).

Signé par Annick DUCHESNE **Le** 2026-09-28 09:25

Signataire : Annick DUCHESNE

_____

directeur(-trice) - arrondissement
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1267185002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la proposition du budget de fonctionnement 2027 de l'Arrondissement de Verdun.

CONTENU

CONTEXTE

Contexte:

L'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoit que le conseil d'arrondissement doit préparer et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement. La date limite pour la transmission par les arrondissements au Service des finances de la Ville, de leur budget de fonctionnement 2027 en vue de l'adoption du Budget 2027 et du programme décennal d'immobilisations 2027-2036, a été fixée par le comité exécutif au plus tard 11 octobre 2026.

Un contexte budgétaire exigeant, en continuité avec des choix responsables

Orientations stratégiques du budget 2027

Le contexte économique demeure marqué par une forte incertitude, alimentée notamment par les tensions commerciales internationales, les risques associés aux guerres tarifaires, la persistance de l'inflation et l'instabilité des marchés. Ces facteurs exercent une pression directe sur les coûts des biens et services, tout en accentuant les défis financiers auxquels font face les administrations publiques à tous les niveaux.

Le budget 2027 repose sur une approche prudente qui assure la pérennité des services essentiels tout en tenant compte des contraintes et des capacités financières de l'arrondissement, une gestion prudente basée sur des décisions responsables pour un avenir durable. Le budget 2027 protège les services de proximité auxquels les Verdunoises et les Verdunois tiennent, tout en assurant la solidité financière de l'arrondissement pour les années à venir.

Les principaux défis de l'arrondissement sont les suivants :

- Le financement et l'autonomie financière, afin de maintenir un niveau de services adéquat tout en respectant la capacité de payer des citoyens.
- L'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la résilience du territoire, notamment face aux événements météorologiques extrêmes.
- La hausse des situations de vulnérabilité sociale, qui nécessite des interventions soutenues et adaptées aux besoins de la population.

- La croissance démographique et l'urbanisation, particulièrement dans les secteurs de L'Île-des-Sœurs et de Hickson-Dupuis, qui entraînent une pression accrue sur les infrastructures et les services municipaux.
- La gestion et le maintien d'infrastructures vieillissantes, dans un contexte où les besoins de réinvestissement demeurent importants.
- L'inclusion sociale et la qualité de vie, afin de favoriser un milieu de vie accessible, sécuritaire et attrayant pour l'ensemble des citoyens.

Pour assurer la pérennité des services et maintenir l'équilibre budgétaire, l'arrondissement s'appuie sur quatre orientations stratégiques :

1. Assurer un budget de continuité prudent afin d'assurer la stabilité des services essentiels tout en respectant les capacités financières de l'arrondissement;

2. Maintenir un équilibre budgétaire durable en réduisant les risques financiers;

3. Concentrer les investissements sur les infrastructures et services essentiels

Actions clés pour 2027

1. Protéger ce qui compte pour les citoyens

Malgré un contexte financier exigeant, l'arrondissement maintient son engagement envers les citoyens :

- Les services de proximité sont préservés afin de répondre aux besoins quotidiens de la population.
- Les opérations de déneigement et de propreté sont renforcées pour assurer un milieu de vie sécuritaire et agréable.
- Les parcs, espaces verts, bibliothèques, installations sportives et équipements culturels demeurent au cœur de nos priorités, contribuant à la qualité de vie de tous.

2. **Des choix financièrement responsables**

Concrètement, en 2027 :

Réduire le recours au surplus de gestion comme levier d'équilibre budgétaire

Depuis plusieurs années, l'arrondissement doit puiser dans ses surplus pour équilibrer le budget, financer en partie les dépenses liées à la neige et financer des dépenses imprévues, alors que ces surplus sont en forte diminution. Cette stratégie n'étant pas viable à long terme, il est impératif de réduire cette dépendance. En date d'octobre 2026, le surplus et les fonds réservés disponibles s'élèvent à 2,8 M$, ce qui limite considérablement la marge de manœuvre pour faire face à des imprévus. Pour 2027 cette source de financement pour équilibrer le budget n'a pas été utilisée.

- Le recours aux surplus est réduit de 100 **%**.
- L'utilisation des surplus est réduite de **579 000 $ à 0 $**.
- Cette approche permet de préserver une marge de manœuvre financière pour faire face aux imprévus, aux urgences et aux besoins futurs de la communauté.

Un budget prudent aujourd'hui pour assurer la stabilité des services de demain.

3. Continuer d'investir dans la qualité de vie .

Malgré la rigueur financière :

- Bonification de l'offre culturelle.
- Ajout de cours de natation à la piscine Douglas.
- Dans un souci de sécurité et afin de tenir compte de l'utilisation croissante du site dès le début de la saison estivale, la période d'ouverture de la plage sera prolongée d'une semaine. Cette mesure permettra d'assurer la présence du personnel, la surveillance de la qualité de l'eau et l'encadrement sécuritaire des activités sur une période plus étendue.
- L'intensification des usages et l'achalandage accru observés dans les parcs, les berges et les espaces publics de l'arrondissement ont nécessité un ajustement des budgets d'entretien du territoire afin de maintenir la qualité des lieux.
- Amélioration de l'entretien des bâtiments municipaux.

4. Indexation des tarifs à 5%

Indexation de 5 % des tarifs des services offerts. Cette indexation vise à assurer une meilleure adéquation entre les tarifs facturés et les coûts des services rendus.

5. Poursuivre l'optimisation les ressources

L'arrondissement poursuivra ses efforts d'optimisation, mais après plus de dix ans de rationalisation continue, les marges de manœuvre restantes sont désormais très limitées.

Compte tenu du contexte actuel, l'arrondissement de Verdun est désormais confronté à des choix difficiles pour équilibrer ses capacités humaines et financières avec les besoins et attentes croissants de la population.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA25 210297 - 1 décembre 2025 - Approuver la proposition budgétaire 2026 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 578 700 $ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun. (1258286006)
CA24 210244 - 10 octobre 2024 - Approuver la proposition budgétaire 2025 de l'Arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 592 700 $ du surplus accumulé de l'Arrondissement de Verdun. (1248286009**).**

CA23 210245 - 5 octobre 2023 - Approuver la proposition budgétaire 2024 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 524 900 $ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun. (1238286007)

CA22 22 210228 - 6 octobre 2022 - Approuver la proposition budgétaire 2023 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 229 000 $ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun. (1228286005)

CA21 210246 - 8 octobre 2021 - Approuver la proposition budgétaire 2022 de l'arrondissement de Verdun et autoriser une affectation au montant de 1 998 300 $ du surplus accumulé de l'arrondissement de Verdun (1218286005)

DESCRIPTION

Le budget 2027 suivant a été élaboré pour être transmis au comité exécutif au montant de 45 633,7 k$.
(En milliers de dollars)

Rémunération	34 130,5	74,8%

Transport et communications	408,1	0,9%
Honoraires professionnels et services techniques	3 754,4	8,2%
Location, entretien et réparation	2 191,2	4,8%
Biens non durables et biens durables	4 149,8	9,1%
Contributions à des organismes	594,8	1,3%
Charges inter unités et autres objets	404,9	0,9 %

Les dépenses de l'arrondissement de Verdun sont principalement financées par les transferts centraux accordés par l'Administration municipale. Ce financement est complété par les revenus générés par la tarification locale ainsi que par la taxe locale sur les services. Afin d'assurer l'équilibre de son budget, historiquement l'arrondissement a dû également recourir à une affectation de surplus pour pouvoir déposer un budget équilibré. Toutefois, cette source de financement étant non récurrente, elle doit être réévaluée annuellement.

Les transferts centraux ont été indexé de 4 %.

Ce financement demeure toutefois largement insuffisant, alors qu'il doit couvrir l'ensemble des actifs de l'arrondissement dans un contexte marqué par :

- le vieillissement accéléré des infrastructures;
- l'intensification des usages, liée à la densification et à l'attractivité du territoire;
- une inflation soutenue des coûts de construction et d'entretien.

Ci-dessous, les stratégies de financement proposées dans le cadre du budget de 2027 :

(En milliers de dollars)

Revenus locaux	3 822,4 $	8,4%
Revenus de taxation -Taxe d'arrondissement sur les services	12 270,6$	26,9%
Transferts centraux	29 540,7 $	64,7 %

On trouvera en pièces jointes au présent dossier décisionnel les documents suivants :

1. Dépenses par objet 2026 à 2027
2. Dépenses par activités 2026 à 2027
3. Revenus par objet 2026 à 2027

JUSTIFICATION

Le budget 2027 s'élève à 45 633,7 k$, en hausse de 2 218,7 k$ par rapport à 2026, soit une variation de 5,1 %.
Cette hausse est principalement attribuable à des coûts essentiels sur lesquels l'arrondissement dispose de peu de marge de manœuvre, notamment :

- 808,0 k$ Indexation masse salariale
- 443, 0 k$ Déneigement et entretien territoire

- 300, 0 k$ Entretien des bâtiments municipaux
- 667,1 M$ Indexation des coûts des contrats et autres ajustements opérationnels.

La majeure partie de l'augmentation du budget sert donc à absorber ces hausses de coûts incontournables, nécessaires au maintien des services existants et à la préservation des infrastructures municipales.

En 2027, le budget consacré à la rémunération représente 74,8 % du budget de fonctionnement, soit 34 130,5 k$, en hausse de 1 439,5 k$ par rapport à 2026. Cette augmentation est principalement attribuable aux obligations liées aux conditions de travail du personnel ainsi qu'a l'intégration au budget récurrent des ressources nécessaires pour répondre aux besoins réels d'opérations, notamment en matière de déneigement et de propreté. Ces dépenses étaient auparavant financées ponctuellement à même les surplus de gestion.

Au regard de la structure organisationnelle, l'effectif prévu au budget 2027 s'élève à 331,5 **années-personnes**, soit une augmentation de **4,7 années-personnes** par rapport à la structure de 2026.

Les ajouts de postes reflètent principalement la régularisation d'obligations existantes

- L'ajout net de 4,7 postes au budget ne correspond pas à l'arrivée de 4,7 nouvelles ressources dans l'organisation.
- Une part importante de ces postes correspond à des besoins déjà présents et assumés depuis plusieurs années, notamment dans les opérations de déneigement, mais qui étaient financés à même les surplus de gestion.
- Le budget 2027 vient donc régulariser et pérenniser le financement de ressources déjà nécessaires à la prestation des services.

Les autres familles de charges affichent une hausse de 779,2 k$ (7,2%). Cette variation est principalement attribuable à l'augmentation des coûts des contrats, à la hausse des tarifs d'énergie, ainsi qu'au renforcement du budget consacré à l'entretien des immeubles de plus en plus vieillissants. Après plusieurs années sans ajustements, les budgets d'énergie et d'entretien des immeubles ont été révisés afin de mieux refléter les coûts réels et de réduire les risques financiers liés au maintien des actifs municipaux. Le report des travaux d'entretien entraîne généralement une détérioration accélérée des actifs municipaux et des coûts de réfection plus élevée à moyen terme.

Cette bonification s'inscrit dans une gestion proactive des infrastructures et constitue une première étape dans la mise en œuvre du Plan directeur d'entretien des immeubles.
En 2027, les revenus autonomes de l'arrondissement représentent 3 822,4 k$, une augmentation de 148,5 $k (4 %) comparativement à 2026. Cette augmentation est attribuable à l'indexation des tarifs de 5%.

Le montant des transferts centraux pour 2027 à l'arrondissement de Verdun se situe à 29 540,7k$ comparativement à 28 406,5 k$ en 2025, ce qui représente une augmentation de 1 133,9 k$ (4,0 %) comparativement à 2026.
En 2026, les transferts centraux représentent 64,7 % de la stratégie de financement de l'arrondissement. Bien que substantiels, ces transferts demeurent insuffisants pour absorber l'augmentation des obligations salariales et contractuelles et les pertes de revenus liées aux perturbations économiques actuelles.

Au cours des dernières années, l'arrondissement a utilisé plusieurs leviers afin de limiter l'impact fiscal pour les contribuables. Les marges de manœuvre disponibles étant maintenant plus restreintes, l'ajustement proposé à la taxe sur les services constitue la solution la plus

responsable pour maintenir les services de proximité et assurer la pérennité financière de l'arrondissement.

L'ajustement proposé s'inscrit dans une démarche graduelle visant à rétablir l'équilibre entre les coûts réels de prestation des services et les revenus récurrents de l'arrondissement. Cette approche permet de réduire la dépendance aux surplus de gestion tout en maintenant les services auxquels la population est attachée.

Taxe locale sur les services : l'ajustement de la taxe locale est mesuré et nécessaire

Les coûts liés à la prestation des services municipaux augmentent d'année en année, notamment en raison de l'inflation et de la hausse des coûts d'exploitation. Comme les revenus versés à l'arrondissement (transferts centraux) ne progressent pas au même rythme, un ajustement de la taxe sur les services est requis afin de maintenir les services . Les revenus provenant de la taxe sur les services augmenteront de **10 755,6 k$ à 12 270,6 k$**, incluant l'effet de la croissance immobilière. Cette source de revenus représente **26,9 % du financement de l'Arrondissement** comparativement à **24,8 % en 2026**.

Le taux de taxation proposé (0,0680 $ par 100 $ d'évaluation).

Impact moyen pour les contribuables :

- **46 $ par an** pour un condominium évalué à 642 091 $ (≈ 4 $ par mois);
- **83 $ par an** pour une maison unifamiliale évaluée à 1 160 315 $;(≈ 7 $ par mois);

Soit 7 $ ou 4 $ par tranche de 100 000 $ d'évaluation **selon le type de propriété.**

Cette mesure représente un impact estimé de 0,96 % sur la charge fiscale globale.

L'ajustement proposé permet :

- De maintenir les services.
- D'éviter des déficits récurrents.
- De réduire la dépendance aux surplus.
- De financer les besoins croissants liés à la population et aux infrastructures.

Cette proposition budgétaire permet simultanément de maintenir les services à la population, de réduire la dépendance aux surplus, de préserver les infrastructures municipales et de renforcer la résilience financière de l'arrondissement. La majorité des ressources additionnelles prévues au budget servent à absorber la hausse des coûts de fonctionnement et à régulariser des besoins déjà existants. Elles ne visent pas le développement de nouveaux programmes ou une expansion importante des services municipaux.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget de l'Arrondissement présenté totalise 45 633,7 k$ pour le volet des dépenses et 3 822,4 k$ pour le volet des revenus de source locale. Le montant des transferts centraux est de 29 540,7 k$. À titre de composante de l'équilibre budgétaire, l'Arrondissement devra adopter un règlement sur la taxe relative aux services pour un montant de 12 270,6 k$.
Des finances sous contrôle, mais des défis demeurent

- La situation financière de 2026 est sous contrôle et un surplus de gestion est anticipé.
- Toutefois, plusieurs pressions demeurent : croissance démographique, itinérance, changements climatiques et augmentation des coûts de main-

d'oeuvre.
- Le budget 2027 constitue une étape importante vers un rétablissement durable de la situation financière de l'arrondissement.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 en ce qui a trait aux priorités suivantes :
5. Tendre vers un avenir zéro déchet, plus durable et propre pour les générations futures, notamment par la réduction à la source et la valorisation des matières résiduelles.

12- Miser sur la transparence, l'ouverture et le partage des données ainsi que l'appropriation des technologies émergentes pour améliorer la prise de décision individuelle et collective.

19- Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

TEST CLIMAT

s.o.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

s.o.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Conformément à l'article 144.6, al. 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), l'arrondissement de Verdun a publié un avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire pour l'adoption du budget de 2027. Le document de présentation du budget 2027 sera déposé sur le site internet de l'arrondissement de Verdun.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Transmission du budget adopté de l'arrondissement au comité exécutif – 7 octobre 2026;
Avis de motion pour le règlement de tarification - séance du 2 novembre 2026;

Adoption du règlement de taxation - séance du 2 novembre 2026;

Avis de motion pour le règlement de délégation de pouvoirs - séance de la séance du 2 novembre 2026.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Iva STOILOVA-DINEVA
Conseiller(-ere) en gestion des ressources financières

Tél : 514-765-7026
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-08-03

Simona STOICA STEFAN
Cheffe de division Ressources financières et matérielles (Intérim)

Tél : 514-765-7031
Télécop. :

Système de gestion des décisions des instances
PIÈCES JOINTES AU DOSSIER

Dossier # : 1267185002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Objet :	Approuver la proposition du budget de fonctionnement 2027 de l'Arrondissement de Verdun.



1.Budget 2027_ Dépenses par objet.pdf



2.Budget 2027_ Dépenses par activités.pdf



3. Budget 2027 _Revenus par objet.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Iva STOILOVA-DINEVA
Conseiller(-ere) en gestion des ressources financières

Tél : 514-765-7026
Télécop. :

Verdun Montréal

Direction des services administratifs - Arrondissement de Verdun
Budget 2027 Dépenses par objet

(en milliers de dollars)

Description	Budget 2025	%	Budget 2026	%	Budget 2027	%	Écart $(1)	%
Rémunération	24 486,1	58,8%	25 646,4	59,1%	27 103,0	59,4%	1 456,6	5,7%
Cotisations de l'employeur	6 682,5	16,0%	7 044,6	16,2%	7 027,5	15,4%	(17,1)	-0,2%
Sous-total	**31 168,6**	**74,8%**	**32 691,0**	**75,3%**	**34 130,5**	**74,8%**	**1 439,5**	**4,4%**
Transport et communications	435,3	1,0%	384,5	0,9%	408,1	0,9%	23,6	6,1%
Services professionnels, techniques et autres	3 605,1	8,7%	3 420,6	7,9%	3 754,4	8,2%	333,8	9,8%
Location, entretien et réparation	1 927,3	4,6%	1 855,1	4,3%	2 191,2	4,8%	336,1	18,1%
Biens non durables	3 743,9	9,0%	3 743,8	8,6%	3 986,1	8,7%	242,3	6,5%
Biens durables	164,0	0,4%	211,5	0,5%	163,7	0,4%	(47,8)	-22,6%
Autres objets	0,5	0,0%	500,5	1,2%	404,9	0,9%	(95,6)	-19,1%
Contributions à des organismes	612,6	1,5%	608,0	1,4%	594,8	1,3%	(13,2)	-2,2%
Sous-total	**10 488,7**	**25,2%**	**10 724,0**	**24,7%**	**11 503,2**	**25,2%**	**779,2**	**7,3%**
Total	**41 657,3**	**100,0%**	**43 415,0**	**100,0%**	**45 633,7**	**100,0%**	**2 218,7**	**5,1%**

(1) Un montant negatif représente un écart défavorable par rapport à l'année précédente.

Verdun Montréal

Direction des services administratifs - Arrondissement de Verdun
Budget 2027 Dépenses par activité

(en milliers de dollars)

Rubriques	Budget 2025	%	Budget 2026	%	Budget 2027	%	Écart $	%
Administration générale							-	
Conseil municipal	169,5	0,4%	169,9	0,4%	241,60	0,5%	71,70	42,2%
Gestion financière et administrative	2 532,2	5,8%	2 523,1	5,8%	2 874,20	6,3%	351,10	13,9%
Greffe	591,7	1,4%	755,4	1,7%	768,40	1,7%	13,00	1,7%
Gestion du personnel	1 145,9	2,6%	1 205,2	2,8%	1 302,10	2,9%	96,90	8,0%
Autres - Administration générale	2 392,4	5,5%	2 779,8	6,4%	2 726,40	6,0%	(53,40)	-1,9%
Total	**6 831,7**	**16,4%**	**7 433,4**	**17,1%**	**7 912,7**	**17,3%**	**479,30**	**6,4%**
Sécurité publique							-	
Autres - Sécurité publique [1]	298,5	0,7%	335,6	0,8%	378,10	0,8%	42,50	12,7%
Total	**298,5**	**0,7%**	**335,6**	**0,8%**	**378,10**	**0,8%**	**42,50**	**12,7%**
Transport							-	
Voirie municipale	6 447,9	14,9%	6 789,7	15,6%	6 945,10	15,2%	155,40	2,3%
Déblaiement, chargement de la neige et épandage d'abrasifs	2 459,1	5,7%	2 642,5	6,1%	2 990,70	6,6%	348,20	13,2%
Éclairage des rues	698,2	1,6%	581,8	1,3%	729,20	1,6%	147,40	25,3%
Circulation et stationnement	903,9	2,1%	960,5	2,2%	1 060,40	2,3%	99,90	10,4%
Autres - Transport	8,0	0,0%	8,0	0,0%	-	0,0%	(8,00)	-100,0%
Total	**10 517,1**	**25,2%**	**10 982,5**	**25,3%**	**11 725,4**	**25,69%**	**742,90**	**6,8%**
Hygiène du milieu							-	
Réseau de distribution de l'eau potable	1 639,0	3,8%	1 682,9	3,9%	1 707,50	3,7%	24,60	1,5%
Réseau d'égouts	409,0	0,9%	413,5	1,0%	466,30	1,0%	52,80	12,8%
Mat. recyc.- coll. sélective - collecte et transport	6,2	0,0%	6,2	0,0%	6,20	0,0%	-	0,0%
Mat. recyc - autres	164,6	0,4%	164,6	0,4%	164,60	0,4%	-	0,0%
Matériaux secs - collecte et transport	2,2	0,0%	2,2	0,0%	2,20	0,0%	-	0,0%
Autres - matières résiduelles	81,0	0,2%	86,0	0,2%	96,40	0,2%	10,40	12,1%
Protection de l'environnement	157,1	0,4%	161,6	0,4%	167,30	0,4%	5,70	3,5%
Total	**2 459,1**	**5,9%**	**2 517,0**	**5,8%**	**2 610,50**	**5,721%**	**93,50**	**3,7%**
Santé et bien-être							-	
Autres - Santé et bien-être	574,5	1,3%	644,1	1,5%	635,00	1,4%	(9,10)	-1,4%
Total	**574,5**	**1,4%**	**644,1**	**1,5%**	**635,00**	**1,4%**	**(9,10)**	**-1,4%**
Aménagement, urbanisme et							-	
Aménagement, urbanisme et zonage	3857,8	8,9%	3909,2	9,0%	4 064,50	8,9%	155,30	4,0%
Industrie et commerce	282,4	0,7%	249,1	0,6%	249,10	0,5%	-	0,0%
Total	**4 140,2**	**9,9%**	**4 158,3**	**9,6%**	**4 313,60**	**9,5%**	**155,30**	**3,7%**
Loisirs et culture							-	
Centres communautaires - activités récréatives	2 790,0	6,4%	2 902,8	6,7%	2 983,90	6,5%	81,10	2,8%
Patinoires intérieures et extérieures	2 432,2	5,6%	2 603,0	6,0%	2 790,40	6,1%	187,40	7,2%
Piscines, plages et ports de plaisance	1 897,6	4,4%	2 041,7	4,7%	2 158,30	4,7%	116,60	5,7%
Parcs et terrains de jeux	4 396,9	10,1%	4 367,5	10,1%	4 611,50	10,1%	244,00	5,6%
Autres - activités récréatives	118	0,3%	73,0	0,2%	73,00	0,2%	-	0,0%
Centres communautaires - activités culturelles	1 859,3	4,3%	1 914,5	4,4%	1 789,70	3,9%	(124,80)	-6,5%
Bibliothèques	3 101,2	7,1%	3 194,5	7,4%	3 400,60	7,5%	206,10	6,5%
Patrimoine -musées et centres	220,3	0,5%	226,4	0,5%	229,50	0,5%	3,10	1,4%
Autres - activités culturelles	20,7	0,0%	20,7	0,0%	21,50	0,0%	0,80	3,9%
Total	**16 836,2**	**40,4%**	**17 344,1**	**39,9%**	**18 058,4**	**39,6%**	**714,30**	**4,1%**
Grand total	**41 657,3**	**100,0%**	**43 415,0**	**100,00%**	**45 633,70**	**100,00%**	**2 218,7**	**5,1%**

Verdun Montréal

Direction des services administratifs - Arrondissement de Verdun
REVENUS PAR OBJET

(en milliers de dollars)

Description	BUDGET 2025	%	BUDGET 2026	%	BUDGET 2027	%	ÉCART (1)	%
Location et occupation du domaine public	2 931,0 $	7,0%	2 605,2 $	6,0%	2 605,2 $	5,7%	0,0 $	0,0%
Services culturels et récréatifs	398,0 $	1,0%	405,5 $	0,9%	485,8 $	1,1%	80,3 $	19,8%
Services techniques et travaux divers	370,9 $	0,9%	399,7 $	0,9%	439,9 $	1,0%	40,2 $	10,1%
Amendes et pénalités	15,8 $	0,0%	16,1 $	0,0%	16,1 $	0,0%	0,0 $	0,0%
Imposition de droits	51,4 $	0,1%	52,4 $	0,1%	67,8 $	0,1%	15,4 $	29,4%
Vente de biens	89,5 $	0,2%	91,1 $	0,2%	84,7 $	0,2%	(6,4 $)	-7,0%
Récupération de frais et réclamations	89,8 $	0,2%	103,9 $	0,2%	120,5 $	0,3%	16,6 $	16,0%
Taxes, compensations et tarification	0,0 $	0,0%	0,0 $	0,0%	2,4 $	0,0%	2,4 $	#DIV/0!
Sous-total revenus locaux	**3 946,4 $**	**9,5%**	**3 673,9 $**	**8,5%**	**3 822,4 $**	**8,4%**	**148,5 $**	**4,0%**
Taxe d'arrondissement (2)	**8 638,3 $**	**20,7%**	**10 755,6 $**	**24,8%**	**12 270,6 $**	**26,9%**	**1 515,0 $**	**14,1%**
Taxation Montréal (transferts centraux)	**28 479,9 $**	**68,4%**	**28 406,8 $**	**65,4%**	**29 540,7 $**	**64,7%**	**1 133,9 $**	**4,0%**
Affectations : appropriation de surplus	**592,7 $**	**1,4%**	**578,7 $**	**1,3%**	**0,0 $**	**0,0%**	**(578,7 $)**	**-100,0%**
TOTAL	**41 657,3 $**	**100,0%**	**43 415,0 $**	**100,0%**	**45 633,7 $**	**100,0%**	**2 218,7 $**	**5,1%**

Veuillez noter que la présentation des données a été modifiée par rapport

(1) : un montant entre parenthèses représente un écart défavorable par rapport à l'année précédente

(2) : la variation inclut la croissance immobilière

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 30.02

2026/10/06
17:30

Dossier # : 1267185003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 49 470 000 $.

Il est recommandé :
d'approuver la liste des projets jointe au présent dossier décisionnel au montant de 49 470 000 $ constituant le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 de l'arrondissement de Verdun, de même que les sources de financement prévues pour ces projets, et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Signé par Annick DUCHESNE **Le** 2026-09-23 16:31

Signataire : Annick DUCHESNE

_____

directeur(-trice) - arrondissement
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1267185003**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 49 470 000 $.

CONTENU

CONTEXTE

Les articles 143.2 et 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) prévoient que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un programme des immobilisations de l'arrondissement.
Le comité exécutif a fixé, au plus tard, 14 octobre 2026, la date limite à laquelle les arrondissements doivent transmettre, au Service des finances et de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal, leur programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036. Il est à noter que, dans le cadre de la confection du présent budget d'immobilisations, l'Administration présentera un programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036.

L'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale des emprunts de l'Arrondissement de Verdun à 4 947 000 $ annuellement pour la période 2027-2036, pour un montant total de 49 470 000 $.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA25 210298 – 1 décembre 2025 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 49 470 000 $ (1258286008)
CA24 210245 - 10 octobre 2024 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 $ (1247185003)

CA23 210249 - 5 octobre 2023 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 $ (1238286006)

CA22 210230 - 6 octobre 2022 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2023-2032 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 $ (1228286006)

CA21 210248 - 25 novembre 2021 - Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de l'arrondissement de Verdun au montant de 41 150 000 $ (1218286006)

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'approbation et la transmission au comité exécutif du Plan décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 de l'Arrondissement de Verdun. Pour cette période, des

investissements de 49,47 M$ sont prévus afin d'assurer le maintien des actifs municipaux, la réfection des infrastructures existantes et l'amélioration des équipements collectifs. Les investissements seront principalement dirigés vers le réseau routier, les parcs et espaces verts, ainsi que la modernisation des bâtiments municipaux. Le programme inclut également la réalisation de projets structurants majeurs, notamment ceux du Natatorium et du Centre aquatique. La liste détaillée des projets proposés par l'Arrondissement est présentée en annexe du présent sommaire décisionnel.

JUSTIFICATION

Conformément à la directive administrative sur la connaissance des actifs (C-OG-DG-D-20-002), l'Arrondissement réalise annuellement un bilan de l'état de ses actifs. L'application de cette directive a notamment mené à une révision des critères de priorisation des investissements, afin de mieux tenir compte de la désuétude des actifs et d'assurer une gestion durable et efficiente du patrimoine municipal.
Dans ce contexte, la programmation du Plan décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 a été élaborée selon les priorités suivantes :

1. Obligations légales et contractuelles;
2. Désuétude et état des actifs;
3. Contribution aux orientations et objectifs stratégiques;
4. Équité territoriale;
5. Projets permettant la réalisation d'économies ou la génération de revenus additionnels;
6. Projets admissibles à une aide financière ou à une subvention.

Cette planification vise à assurer la protection, le maintien et l'amélioration des actifs de l'Arrondissement de Verdun, tout en soutenant la qualité et la pérennité des services offerts à la population.

L'adoption du Plan décennal d'immobilisations 2027-2036 est également nécessaire afin de permettre le dépôt auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) des demandes de règlements d'emprunt requises pour la réalisation des projets inscrits à la programmation.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

MONTRÉAL 2030

Le Plan décennal d'immobilisations contribue directement aux priorités de Montréal 2030 en soutenant l'amélioration des espaces verts et des infrastructures municipales, la transparence de la gestion publique, la qualité des milieux de vie et l'attractivité de l'arrondissement de Verdun.
Priorité 1 - Enraciner la nature en ville

21 % du PDI, soit 8,65 M$, est consacré à l'amélioration des parcs, des aires de jeux et des espaces publics.
Ces investissements favorisent la qualité des milieux de vie et la valorisation du patrimoine

naturel.

Priorité 12 - Miser sur la transparence et le partage des données

Le PDI constitue un outil de planification et de reddition de comptes permettant une gestion rigoureuse et transparente des investissements municipaux.
Il améliore la prise de décision et facilite le suivi des projets d'immobilisations.

Priorité 19 - Offrir des milieux de vie sécuritaires et de qualité

Les investissements prévus assurent le maintien, la réfection et l'amélioration des infrastructures municipales.
Ils permettent de répondre aux besoins de proximité des citoyens de Verdun et d'améliorer la qualité des services offerts.

Priorité 20 - Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole

Les projets d'aménagement urbain et de modernisation des infrastructures renforcent l'attractivité de l'arrondissement.
Ils contribuent au développement durable et à la vitalité économique du territoire.

TEST CLIMAT

Le Plan décennal d'immobilisations est cohérent avec les engagements climatiques de la Ville de Montréal puisqu'il favorise le maintien et la modernisation d'infrastructures durables, contribuant ainsi à une gestion responsable des actifs municipaux et à la transition écologique.

Réduction des émissions de GES et transition écologique

Les investissements prévus permettent le maintien et la modernisation des infrastructures municipales selon une approche de développement durable.
Les projets intègrent, lorsque pertinent, des interventions favorisant l'efficacité énergétique et la pérennité des actifs municipaux.
La planification à long terme des immobilisations contribue à une gestion responsable des ressources et à l'atteinte des objectifs environnementaux de la Ville.

Résilience et adaptation des infrastructures

Les projets de réfection et de renouvellement des actifs municipaux améliorent la durabilité des infrastructures face aux défis futurs.
Les investissements favorisent le maintien de services municipaux de qualité et de milieux de vie fonctionnels pour les citoyens.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les investissements prévus au Plan décennal d'immobilisations contribuent à offrir à l'ensemble des citoyens des infrastructures et des espaces publics de qualité, accessibles et sécuritaires, favorisant ainsi des milieux de vie inclusifs et accueillants.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

s.o.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Iva STOILOVA-DINEVA
Conseiller(-ere) en gestion des ressources financières

Tél : 514-765-7026
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-08-04

Simona STOICA STEFAN
Cheffe de division Ressources financières et matérielles (Intérim)

Tél : 514-765-7031
Télécop. :

Système de gestion des décisions des instances
PIÈCES JOINTES AU DOSSIER

Dossier # : 1267185003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Objet :	Approuver le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 de l'Arrondissement de Verdun au montant de 49 470 000 $.



Liste projets proposé PDI_Verdun 2027-2036.pdf



Enveloppe PDI 2027-2036.pdf



VER_PDI_2027-2036.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Iva STOILOVA-DINEVA
Conseiller(-ere) en gestion des ressources financières

Tél : 514-765-7026
Télécop. :

Liste projets proposés PDI Verdun 2027-2036

Sous projet description	PDI - 2027	PDI - 2028	PDI - 2029	PDI - 2030	PDI - 2031	PDI - 2032	PDI - 2033	PDI - 2034	PDI - 2035	PDI - 2036	Total PDI - 2027 à 2036
Programme parcs-MOC	207 000	207 000	207 000	207 000	207 000	207 000	207 000	207 000	207 000	207 000	2 070 000
Divers projets-Réaménagements et maintien des parcs et des places publics	0	0	0	0	0	737 000	737 000	737 000	737 000	737 000	3 685 000
2651-Parc Maynard-Ferguson-Aménagement de surface synthétique aire de jeux	275 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	275 000
4314-Jeu d'eau parc Cooney-Remplacement de modules de jeux	0	196 000	0	0	0	0	0	0	0	0	196 000
Divers parcs-Réfection des terrains et plateaux sportifs	0	0	75 000	74 000	75 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 224 000
Divers parcs-Rémplacement d'équipments de jeux	6 000	0	6 000	6 000	11 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	59 000
Mobilier divers parcs et au canal d'aqueduc	0	0	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	400 000
1706-Parc Arthur Therrien-Mesures de protection aires de rénaturalisation	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
9104-Parc Norman Dawe-Réaménagement de l'aire de jeux	0	0	0	500 000	0	0	0	0	0	0	500 000
2647 Parc Quai-de-la-tortue-Réféction de l'aire de jeux	0	0	290 000	0	0	0	0	0	0	0	290 000
2653 Parc Grenier-Remplacement du mobilier	54 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 000
9071 Parc Arthur Therrien-Réfection de l'aire de jeux	0	0	0	0	670 000	0	0	0	0	0	670 000
9071 Parc Arthur Therrien-Réfection du terrain de tennis	225 000	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	725 000
9073 Parc Dan Hanganu-Réfection du système d'éclairage terrain basketball	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
Mise en oeuvre PDTVB-réfection accès au quai du Parc Quai-de-la-Tortue	0	0	274 000	0	0	0	0	0	0	0	274 000
Place de l'Unité-Mise en valeur de la place publique	0	61 000	0	0	0	0	0	0	0	0	61 000
Total Programme d'amélioration des aires de jeux et des places publiques	**967 000**	**964 000**	**902 000**	**837 000**	**1 013 000**	**1 400 000**	**1 400 000**	**1 400 000**	**1 400 000**	**1 400 000**	**11 683 000**
3132-Mairie de l'arrondissement	0	0	0	0	0	731 000	731 000	731 000	731 000	731 000	3 655 000
3134-Bibliothèque Jacqueline De Repentigny	0	0	410 000	200 000	190 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	1 200 000
3235-Centre Elgar	0	0	0	577 000	262 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	1 214 000
3236-Centre Marcel Giroux	0	0	0	0	0	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
3237-Ateliers Municipaux	0	200 000	250 000	0	0	0	0	0	0	0	450 000
3412-Chalet Tennis Woodland	0	0	0	34 000	22 000	19 000	19 000	19 000	19 000	18 000	150 000
3427-Chalet du parc du Quai-de-la-Tortue (Boulingrin)	0	0	0	300 000	0	0	0	0	0	0	300 000
Programme de remplacement de luminaires (néons T12)	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	400 000
3235 - Programme d'implantation de la télégestion dans les bâtiments	84 000	50 000	50 000	50 000	50 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	434 000
Programme de réfection des bâtiments admin., sportifs et communautaires-MOC	309 000	309 000	309 000	309 000	309 000	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	2 595 000
1775-Abri ouvert du parc Desmarchais-Réfection de toiture et divers travaux	0	0	0	0	296 000	0	0	0	0	0	296 000

Liste projets proposés PDI Verdun 2027-2036

Sous projet description	PDI - 2027	PDI - 2028	PDI - 2029	PDI - 2030	PDI - 2031	PDI - 2032	PDI - 2033	PDI - 2034	PDI - 2035	PDI - 2036	Total PDI - 2027 à 2036
3404-Pavillon des baigneurs Arthur-Therrien-Réfection de la toiture	0	320 000	0	0	0	0	0	0	0	0	320 000
4479-La Station (Centre Intergénérationel)-Réfection de la toiture	0	0	290 000	80 000	80 000	0	0	0	0	0	450 000
3132-Mairie de l'arrondissement-Remplacement de chaudière et divers travaux	0	0	0	0	341 000	0	0	0	0	0	341 000
3132 Mairie d'arr. Verdun-Réfection escaliers exterieurs et divers travaux	341 000	0	241 000	0	0	0	0	0	0	0	582 000
3237 Travaux publics Verdun-Réfection entrée, sanitaires et divers travaux	573 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	573 000
3237 Travaux publics Verdun-Remplacement plomberie drainage du bloc D	0	124 000	0	0	0	55 000	55 000	55 000	55 000	56 000	400 000
3237 Travaux publics Verdun-Remplacement du compresseur à air comprimé	0	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	100 000
3134 Bibliothèque Jacqueline de Repentigny-Réfection escaliers extérieures	0	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	350 000
3235 Centre communautaire Elgar-Réfection de la toiture	343 000	347 000	0	0	0	0	0	0	0	0	690 000
3401 Chalet Marina-Crescendo-Remplacement du transformateur électrique	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
Total Programme de réfection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires	**1 750 000**	**1 750 000**	**1 600 000**	**1 600 000**	**1 700 000**	**1 330 000**	**1 330 000**	**1 330 000**	**1 330 000**	**1 330 000**	**15 050 000**
Complexe aquatique	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	291 000	291 000	291 000	291 000	291 000	5 205 000
Total Aménagement d'un centre aquatique	**750 000**	**750 000**	**750 000**	**750 000**	**750 000**	**291 000**	**291 000**	**291 000**	**291 000**	**291 000**	**5 205 000**
Rues à confirmer	582 000	582 000	582 000	582 000	482 000	924 000	924 000	925 000	925 000	925 000	7 433 000
Réfection de ruelles	65 000	65 000	65 000	65 000	90 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	440 000
Réfection de trottoirs	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 500 000
Programme de réfection routière-MOC	533 000	533 000	533 000	533 000	533 000	533 000	533 000	533 000	533 000	533 000	5 330 000
Total Programme de réfection routière	**1 280 000**	**1 280 000**	**1 280 000**	**1 280 000**	**1 205 000**	**1 675 000**	**1 675 000**	**1 676 000**	**1 676 000**	**1 676 000**	**14 703 000**
3233-Natatorium-Travaux de rénovation	0	3 000	215 000	280 000	79 000	51 000	51 000	50 000	50 000	50 000	829 000
Total Natatorium	**0**	**3 000**	**215 000**	**280 000**	**79 000**	**51 000**	**51 000**	**50 000**	**50 000**	**50 000**	**829 000**
Travaux d'aménagements pour apaiser la circulation	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	2 000 000
Total Programme local d'apaisement de la circulation	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**200 000**	**2 000 000**
Total général	**4 947 000**	**4 947 000**	**4 947 000**	**4 947 000**	**4 947 000**	**4 947 000**	**4 947 000**	**4 947 000**	**4 947 000**	**4 947 000**	**49 470 000**

Répartition de l'enveloppe PDI Verdun 2027-2036

Programme	2027	2028	2029	2030	2031	2032-2036	Total	% de l'enveloppe
34512 - Programme d'amélioration des parcs, des aires de jeux et places publiques	967	964	902	837	1 013	7 000	11 683	23,6%
42612 - Programme de réfection des bâtiments administratifs , sportifs et communautaires	1 750	1 750	1 600	1 600	1 700	6 650	15 050	30,4%
55719 - Programme de réfection routière	1 280	1 280	1 280	1 280	1 205	8 378	14 703	29,7%
83022- Programme local d'apaisement de la circulation	200	200	200	200	200	1 000	2 000	4,0%
69212- Natatorium	0	3	215	280	79	252	829	1,7%
42812 - Aménagement d'un centre aquatique	750	750	750	750	750	1 455	5 205	10,5%
Enveloppe totale cible	**4 947**	**4 947**	**4 947**	**4 947**	**4 947**	**24 735**	**49 470**	**100,0%**

VERDUN
ENVELOPPE PDI 2027-2036
Milliers de $

AU NET (enveloppe à respecter)

2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	Total 2027-2036
4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	4 947	49 470

Transmis le 26 juin 2026